

Information des délégués de parents d'élèves, suite au Conseil d'Ecole du 07 juin 2013

- 1- Concernant la pétition lancée le 27 mai : 115 signatures et 2 courriers de familles ont été remis directement à l'Inspecteur de l'Education Nationale de Montargis le 7 juin , puisqu'il est venu assister au Conseil d'Ecole. Une copie de l'ensemble de la pétition et des courriers lui a été confiée pour son supérieur, Directeur Académique à Orléans. Chaque maire, organisé en Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (Ervauville, Bazoches sur le Betz, Foucherolles et Rozoy le Vieil) en a eu également un exemplaire, comme les 3 directeurs d'école du RPI- Regroupement Pédagogique Intercommunal (Mme RECROSIO, M. VOIRIN, Mme BETTON).
- 2- Depuis, les délégués de parents d'élèves n'ont pas eu d'informations ni de réponses suite à cette transmission des pétitions et des lettres des familles.

3- Eléments d'info lors du Conseil d'école :

- L'inspecteur précise que la **fermeture de classe**, que nous risquions sur le RPI vu la diminution des effectifs, est **confirmée**. C'est donc avec regret que nous apprenons une fermeture de classe à **BAZOUCHES SUR LE BETZ**, pour la rentrée 2013/2014. Le RPI se composera désormais de 8 classes de la petite section de maternelle au CM2.

- **Concernant la réforme des rythmes scolaires**, appliquée dès septembre 2013, sur décision du SII5, l'inspecteur rappelle qu'aucun enfant ne devra rester de côté, ni sa famille sans moyen de s'organiser.

Le coût annuel pour le **transport** restera au même tarif pour les familles utilisant la garderie, malgré une obligation de venir reprendre les enfants directement à la garderie à Bazoches. Les délégués de parents d'élèves ne sont pas satisfaits car selon les situations, le service n'est parfois plus un aller/retour de l'enfant en car scolaire depuis le village de domicile.

Le tarif de **garderie** (3 €/jour) inclut un goûter et a été acté en fonction des tarifs pratiqués par les assistantes maternelles agréées. La majorité des délégués de parents d'élèves ne sont pas satisfaits de ce critère, et soulignent que cela risque d'être un frein important à utiliser la garderie pour certaines familles.

Les **modalités de l'inscription à la garderie** prendront modèle sur l'inscription à la cantine, avec par conséquent, une adaptation régulière à vos réels besoin de garderie : prévenir d'une absence de l'enfant, annuler des soirs de garderie en respectant les délais de prévenance habituels (comme pour la cantine),...

Les parents qui auraient **besoin d'une garderie ouverte plus longtemps le soir** doivent se manifester au plus tôt pour décider peut-être d'une amplitude plus grande des horaires fixés actuellement (17h45 n'est pas forcément définitif, si les familles le font savoir).

Le SIIS réfléchit en ce moment aux **aménagements les plus urgents à réaliser** cet été, pour rendre le local adapté à l'activité garderie : il s'agit de la salle entre l'école « du haut », route des étangs à Bazoches, et le local des pompiers. A l'étage au-dessus du local de garderie, il y a le Dojo, salle du club de JUDO de Bazoches. **L'achat du matériel** est également prévu pour assurer les activités proposées aux enfants en garderie.

Le SIIS souhaite à terme mettre en place un service de qualité pour les familles, mais a conscience que cette année sera menée « tant bien que mal ».

Pour le mercredi, la classe se termine après la matinée de cours, et les enfants prenant habituellement le car scolaire, seront acheminés de la même façon jusqu'à leur point de descente habituel. Il n'y a pas de service de cantine.

4- Eléments collectés par un délégué de parents d'élèves, au sujet du mercredi après-midi :

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) Intercommunal attend que le SIIS fasse remonter, ou informe les familles d'aller vers l'ALSH faire part de leurs attentes.

Renseignements et inscriptions pour l'ALSH au 14, rue des Patureaux, 45320 COURTENAY. Tél : 02 38 97 07 91.

Pour la rentrée à venir 2013/2014, la directrice prévoit de pouvoir accueillir à la demie journée **APRES-MIDI avec repas du midi**, les enfants le mercredi après la classe, jusqu'à **18h30 au maximum**, avec obligation de venir rechercher l'enfant sur place à **COURTENAY**.

Les tarifs varient selon votre quotient familial CAF, et ATTENTION, les tarifs sont différents pour les habitants de ROZOY LE VIEIL si vous avez un quotient CAF > 710 € (Rozoy n'étant pas dans l'intercommunalité de la CCBC, mais rattachée à Ferrières En Gâtinais, avec la Communauté de Communes des 4 Vallées).

A ce jour, nous ne savons pas encore quel transport sera possible pour amener les enfants à Courtenay le mercredi midi. L'ALSH veut aussi rapprocher les demandes des familles des villages entre eux (enfants de CHANTECOQ, de ST HILAIRE LES ANDRESIS qui auraient besoin de ce même service d'ALSH le mercredi après la matinée de classe, depuis leurs écoles). Ces villages appliquent en effet la réforme dès cette année, comme nous sur notre Regroupement Pédagogique Intercommunal : ERVAUVILLE, FOUCHEROLLES, BAZOCHES SUR LE BETZ, ROZOY LE VIEIL.

Pour mémoire, vos Délégués de Parents d'élèves sont joignables :

- sur le blog ROBAFOER, <http://robafoer.unblog.fr/>
- par mail : DPEleves_robafoer
- ou par appel téléphonique (la liste vous avait été communiquée en début d'année scolaire).

Les représentants les DPElèves élus